



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Date de convocation : **1^{er} juin 2026** En exercice : **15** Présents : **10** Votants : **10+5**

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. CHICOINE Daniel, Maire de Le Crouais.

Présents :

Mesdames BELLANGER Clarisse, JAMET Solène, JOUANNE Annie, RENAUD Vanessa, SERVANT Sylvette
Messieurs CHICOINE Daniel, FORESTIER Jonathan, GASSINE Mickaël, GLOTIN Patrick, TRUTIN Gilbert

Absents excusés : Mesdames ODIE Sylvie, RAULT Pauline, Messieurs GIRARD Gwenaël, PAYERNE-BACCARD Hervé, TOUANEL Henri

Procuration : Mme ODIE à M. FORESTIER, Mme RAULT à Mme BELLANGER, M. GIRARD à M. GASSINE, M. PAYERNE BACCARD à M. CHICOINE, M. TOUANEL à Mme SERVANT

Elu(e) secrétaire de séance : Madame SERVANT Sylvette

2026-30 : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – SENATORIALES – ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2026-05-18-00001 pris en date du 18 mai 2026 fixant le nombre de délégués et de suppléants pour l'élection des sénateurs d'Ille-et-Vilaine le 27 septembre 2026 ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme JOUANNE, M. TRUTIN, Mme JAMET et Mme BELLANGER. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées : M. CHICOINE Daniel, Mme JOUANNE Annie, Mme RENAUD Vanessa.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. CHICOINE Daniel : 15 voix (quinze)
- Mme JOUANNE Annie : 15 voix (quinze)
- Mme RENAUD Vanessa : 15 voix (quinze)

M. CHICOINE Daniel, né le 1^{er}.10.1964 à Saint Méen-le-Grand, a été proclamé élu au 1^{er} tout et a déclaré accepter le mandat.

Mme JOUANNE Annie, né le 16.06.1965 à Rennes, a été proclamée élue au 1^{er} tout et a déclaré accepter le mandat.

Mme RENAUD Vanessa, né le 10.12.1977 à La Ferté Macé, a été proclamée élue au 1^{er} tout et a déclaré accepter le mandat.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées : M. GLOTIN Patrick, M. GASSINE Mickaël, M. FORESTIER Jonathan.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. GLOTIN Patrick : 15 voix (quinze)
- M. GASSINE Mickaël : 15 voix (quinze)
- M. FORESTIER Jonathan : 15 voix (quinze)

M. GLOTIN Patrick, né le 25.01.1969 à Saint Méen-le-Grand, a été proclamé élu au 1^{er} tout et a déclaré accepter le mandat.

M. GASSINE Mickaël, né le 03.01.1979 à Saint Méen-le-Grand, a été proclamé élu au 1^{er} tout et a déclaré accepter le mandat.

M. FORESTIER Jonathan, né le 31.03.1985 à Saint Malo, a été proclamé élu au 1^{er} tout et a déclaré accepter le mandat.

Pour : 10+5, contre : 0, abstention : 0

Pour Extrait Conforme

Le Maire
D. CHICOINE

Le secrétaire de séance
S. SERVANT

